

Casse à l'Ehpad



Comédie de Lisa Charnay

RAPPEL

Ce texte n'est pas libre de droits. Vous pouvez le télécharger pour le lire et pour travailler. Si vous exploitez ce texte dans le cadre d'un spectacle vous devez obligatoirement faire le nécessaire pour obtenir l'autorisation de jouer soit de l'auteur directement, soit de l'organisme qui gère ses droits, la SACD.

La SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe. Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori.

Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs

**TOUTE UTILISATION D'UNE ŒUVRE DOIT ÊTRE SOUMISE À L'AUTORISATION PRÉALABLE DE L'AUTEUR
ET OUVRE DROIT À RÉMUNÉRATION**

EN FRANCE : LE REGIME GENERAL

→ Qu'est-ce que l'autorisation ?

- L'exploitation d'une œuvre est intimement liée à la notion de droit moral. Par celui-ci, l'auteur décide seul d'autoriser ou non la divulgation et l'exploitation de son travail par autrui, et a droit au respect de son nom et de son œuvre. Ceci sans aucune limite dans le temps car si l'œuvre appartient au domaine public ou si son créateur est mort, les ayants droit exercent de ce fait un droit moral.

→ Comment obtenir l'autorisation de représentation ?

- Concrètement, un théâtre ou une compagnie qui souhaite utiliser l'œuvre d'un auteur membre de la SACD doit obligatoirement en faire la demande à la SACD qui transmet.
- Avec l'accord de l'auteur, la SACD fixe par contrat les termes de son autorisation par l'exploitant : elle doit être limitée dans sa durée et dans son étendue géographique et doit fixer les conditions selon lesquelles les droits d'auteurs vont être perçus.
- L'exploitant s'engage alors à fournir les lieux et dates des représentations, puis le montant des recettes du spectacle et à payer les droits d'auteurs.

→ Quand faut-il solliciter l'autorisation de représentation ?

- L'autorisation de représentation doit être impérativement obtenue par l'entreprise de spectacles auprès des ayants droits de l'œuvre avant le montage de la production concernée ou le montage de la tournée du spectacle.
- Cette sollicitation des ayants droit sera effectuée par l'intermédiaire de la SACD, au moins six mois avant la première représentation.
- La demande sera adressée à la Direction compétente de la SACD. Elle précisera l'étendue territoriale et la durée de l'autorisation souhaitée. Y seront annexées le CV du metteur en scène et des comédiens, ainsi que le parcours artistique de l'entreprise de spectacle.
- L'entrepreneur de spectacle devra respecter le titre générique de l'œuvre.

→ Comment se présente l'autorisation de représentation ?

Il s'agit soit d'une simple lettre, soit d'une lettre-contrat ou d'un contrat particulier signé entre l'auteur et l'entrepreneur de spectacle. Elle doit préciser :

- le lieu ;
- le nombre de représentations ;
- la durée ;
- le mode d'exploitation ;
- l'exclusivité ou non de la cession des droits ;
- la rémunération en fonction des droits cédés.

Pour une troupe amateur ?

- **Des démarches identiques, une tarification spécifique**

Les troupes " amateurs " sont des compagnies ou des groupements qui présentent au public des ouvrages du répertoire de la SACD et dont les intervenants à l'élaboration du spectacle (comédiens, techniciens, metteurs en scène...) ne reçoivent aucune rémunération. Une troupe amateur effectue les mêmes démarches qu'une compagnie professionnelle pour la demande d'autorisation de représentation et pour l'acquittement des droits d'auteur, que les représentations soient payantes ou gratuites. Une tarification spécifique est proposée. Depuis 1989, plusieurs fédérations de théâtre amateur bénéficient d'avantages protocolaires supplémentaires._

Casse à l'Ehpad

de Lisa Charnay

Création : 24 juin 2023 au Sud-Est Théâtre de Villeneuve-Sain-Georges (94190)

Synopsis :

Dans un EHPAD, un petit groupe de cinq résidents se heurte aux mauvais agissements d'une jeune employée chargée de s'occuper d'eux et, convaincus de s'être fait voler argent et bijoux, vont organiser avec l'aide de Jean-Michel un ancien taulard, le cambriolage du coffre qui se trouve dans le bureau de la directrice. Mais tout ne va pas se passer aussi facilement !

Distribution : 2H-5F

Laura, l'animatrice, qui n'assume pas correctement son rôle auprès des résidents ;

Sophie Lalinge, résidente, sourde équipée d'un appareil auditif qu'elle ne sait pas régler ;

Anne-Marie de la Caspière, résidente, issue de la bourgeoisie, ancienne joueuse dans les cercles et casinos ;

Victoire Moustille, résidente, ancienne gogo danseuse ;

Jean-Michel Poissard, résident en chaise roulante, ancien taulard, a commis par le passé quelques cambriolages.

Christian Labulle, ancien infirmier qui présente de temps en temps des troubles de la mémoire, des absences, et un réel penchant pour tout ce qui a trait au sexe ;

Ghislaine Taguiole, la directrice de l'établissement.

Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé serait purement fortuite.

Décor : un salon d'EHPAD, avec côté jardin une table ronde et 4 chaises, et côté cour 4 fauteuils et une télé sur meuble à roulettes, qui est tournée de manière à ce que le public ne voie pas l'écran.

ACTE I – Scène 1

4 résidents sont affalés dans leurs fauteuils, le 5° est dans sa chaise roulante. Laura est assise sur une chaise qu'elle a approchée de la télévision qui est allumée et que tout le monde regarde. La chaîne diffuse une émission débile (on entend la musique et ce qui se dit – bande son à monter avec le texte qui suit).

Fille 1 : « Oh bah moi je préfère la teuf avec Arthur ! »

Fille 2 : « T'as du maquillage ? »

Fille 1 : « Je sais pas où qu'on l'a mis. »

Fille 2 : « Ton keum il est là ? »

Fille 1 : « Je crois. Il me calcule plus toute façon. »

Fille 2 : « Pourquoi tu lui dis pas ? »

Fille 1 : « Arrête, je vais encore chialer ma race ! »

Fille 2 : « Tu vois, lui, je le kiffe grave ! »

Fille 1 : « Je sais pas c'est qui ! »

Fille 2 : « C'est un mytho ! Il a pas une thune en vrai. »

Fille 1 : « T'as vu mes ongles ? C'est de la french ! »

Fille 2 : « Fais moi montrer... Ah ouais, ça déchire ! »

Fille 1 : « Tu veux t'en mettre ? »

Fille 2 : « Trop pas ! »

Fille 1 : « Je l'ai chourave à ma daronne ».

Fille 2 : « Wesh, grave stylé, meuf ! »

Puis on entend l'annonce de la coupure publicitaire. Laura stoppe le son à l'aide de la télécommande.

Jean-Michel : « Laura ! »

Laura : « Quoi encore ? »

Jean-Michel : « On ne pourrait pas mettre autre chose que cette émission à la con ? »

Anne-Marie : « Oh oui, alors. Jean-Michel a raison. C'est d'une niaiserie affligeante cette émission ! » *Désignant la télévision* : « Ces jeunes sont complètement idiots. Ils parlent très mal le français et la plupart du temps on ne comprend rien à ce qu'ils disent ! »

Laura : « Oh, vous êtes chiants ! Y'a jamais rien qui vous intéresse ! Moi j'aime bien cette émission. »

Jean-Michel : « Peut-être, mais nous on n'aime pas. Alors vous nous donnez la télécommande et on change de chaîne ! »

Laura : « Certainement pas ! Et puis quoi encore ! C'est pas vous qui décidez ! »

Sophie : « Qu'est-ce qu'elle a dit ? »

Victoire : « Rien, Sophie, elle n'a rien dit. »

Silence pendant que la pub continue de tourner sans le son, quand Christian se manifeste.

Christian : « Quelle heure est-il ? »

Laura : « Oh, ça y est, il va encore recommencer à poser la question toutes les cinq minutes ! Bon, j'éteins la télé, et vous allez tous retourner dans vos chambres faire une grosse sieste jusqu'au dîner. » *En disant ça elle éteint la télé et la repousse dans un coin de la pièce.*

Victoire : « Mais il est 14h ! »

Christian : « Ah, il est 14h. Je note ! Dans deux heures c'est le goûter. »

Sophie : « Qu'est-ce qu'il a dit qu'il fallait écouter ? Victoire, dis moi s'il te plaît. »

Victoire *parle fort pour qu'elle entende* : « Non, il a dit dans deux heures c'est le goûter ! »

Sophie : « Ah oui, on va goûter ! » *Elle va pour se lever, mais Victoire la retient.*

Victoire *parle plus fort encore* : « Non Sophie ! Dans deux heures ! »

Sophie *se rassoit* : « Ah bon ! »

Laura : « De toutes façons, le goûter, vous le prendrez dans vos chambres, je vous donnerai des gâteaux secs. »

Victoire : « Vous dites ça pour nous faire marcher, hein Laura ? »

Laura : « Non. Je dis ça pour que vous restiez couchés. Je suis très sérieuse. Vous me cassez les pieds alors vous allez faire un gros dodo, ça vous calmera et moi, ça me fera des vacances ! »

Anne-Marie : « Alors, là, je vous préviens d'une chose : il est hors de question que je passe mon après-midi dans ma chambre ! Il me semble que je sois encore libre de mes allées et venues. Non mais qu'est-ce que c'est que ces manières ? »

Laura : « Madame de la Caspinière, vous ferez comme les autres ! »

Anne-Marie : « Certes non ! Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous ! »

Laura : « C'est ce qu'on verra ! » *Elle l'attrape par le bras pour l'entraîner vers le couloir, Anne-Marie ne se laisse pas faire.*

Anne-Marie : « Lâchez-moi immédiatement, pauvre sotte ! »

Laura : « Bon, je vais chercher la directrice. » *Elle la lâche et sort. Anne-Marie se lève, prend un mouchoir et se tamponne le front, visiblement secouée par la violence du geste.*

Sophie : « Qu'est-ce qu'elle a dit ? Elle a des varices ? »

Christian *complètement à l'ouest* : « Elle va appeler la police ! »

Victoire *fort pour que Sophie entende* : « Sophie, il va falloir régler ton appareil auditif un peu mieux que ça. Parce que là, ça commence à devenir pénible ! »

Du coup Sophie essaye de régler son appareil auditif.

Jean-Michel *se dirige vers Anne-Marie* : « Anne-Marie, ne te mets pas dans des états pareils. Tu as raison, bien sûr, on ne va pas passer l'après-midi enfermés dans nos chambres ! Mais calme toi. »

Victoire : « Elle est méchante cette Laura. Vous allez voir qu'elle va encore raconter sa version des faits à la directrice, et nous, on sera punis, comme d'habitude. »

Christian *se redresse tout à coup* : « Ha, ha ! C'est une chanson, ça ! »

Victoire : « De quoi tu parles, Christian ? »

Christian : « Non, moi c'est Peter ! « Comme d'habitude », c'est une chanson ! »

Victoire : « Oui, et alors ? »

Christian : « Alors rien. » *Il baisse la tête et ferme les yeux.*

Victoire , *aux autres* : « Pourquoi il veut toujours qu'on l'appelle Peter ? »

Anne-Marie *hausse les épaules* : « A vrai dire nous n'en avons jamais rien su. Il semblerait que lorsqu'il est en phase d'amnésie ce soit Peter qui apparaisse à la place de Christian. Mais rien n'est moins sûr... »

Jean-Michel : « C'est pas tout ça mais qu'est-ce qu'on fait maintenant ? »

Anne-Marie : « Nous allons exposer nos différents problèmes à la directrice, et notamment la manière dont nous traite cette petite garce de Laura. »

Victoire : « Moi je vous parie qu'elles sont complices toutes les deux. On n'aura jamais gain de cause face à elles. C'est chaque fois pareil. »

Jean-Michel *secoue Christian qui s'est assoupi* : « Christian ! Christian ! »
(Voyant qu'il ne répond pas, il change de prénom) : Peter ! »

Christian *se redresse d'un coup* : « Qui m'appelle ? Quelle heure est-il ? »

Jean-Michel : « 14h. »

Christian : « D'accord, je note. » *// note sur son calepin.* « C'est bientôt l'heure du goûter. »

Victoire : « Oh là, là ! C'est fatigant ! »

Jean-Michel à Christian : « Toi t'es d'accord pour aller passer l'après-midi dans ta chambre avec pour seule nourriture des gâteaux secs ? »

Christian : « Hein ? »

Jean-Michel : « Christian, tu m'écoutes ? »

Christian : « Non, moi c'est Peter ! »

Jean-Michel : « Oui, bon, Peter ! Je répète : t'es d'accord pour aller passer l'après-midi dans ta chambre avec pour seule nourriture des gâteaux secs ? Il se trouve qu'on est tous contre cette punition. Et toi ? Qu'est-ce que t'en dis ? »

Christian réfléchit, réfléchit.

Victoire : « Attends, ça mouline là...Le temps de connecter deux neurones... »

Christian, d'un coup lève le poing : « Les aristocrates on les aura ! Ha, ha ! » *// rit.*

Victoire : « Il n'a rien compris ! »

Jean-Michel : « Si, si, c'est sa manière à lui d'entrer en résistance. On est tous d'accord, il va falloir agir ensemble ! L'heure de la révolte a sonné ! »

ACTE I – scène 2

Laura revient, accompagnée de Ghislaine la directrice.

Ghislaine : « Alors, qu'est-ce qui se passe ici ? Un petit vent de rébellion ? »

Jean-Michel : « Laura veut que nous allions faire une sieste dans nos chambres jusqu'au dîner. »

Victoire : « Tout ça parce qu'on ne voulait pas regarder son émission débile à la télé ! »

Anne-Marie : « Les caprices de Laura deviennent de plus en plus fréquents, elle n'en fait qu'à sa tête et nous inflige ses choix sous peine de sanctions si nous ne sommes pas d'accord avec elle. C'est de la maltraitance. »

Christian *a un éclair de lucidité* : « Les aristocrates on les aura ! »

Laura : « Vous voyez, Madame Taguiole, ils sont en pleine crise de désobéissance ! Tout ça pour ne pas aller faire la sieste. Ils ont besoin de repos, c'est évident ! »

Christian *marmonne sans arrêt* : « Peter... moi c'est Peter..Ils se trompent tout le temps mais moi c'est Peter... »

Victoire *à Christian* : « Chut ! Arrête ça ! »

Ghislaine : « Ils ont fait beaucoup d'activités ce matin ? »

Laura : « Oh oui, plein ! C'est pour ça qu'ils sont un peu énervés et fatigués, là. »

Victoire : « Mais on n'a rien fait ce matin ! »

Laura : « Ne dites pas n'importe quoi, Victoire. Nous avons fait plein d'ateliers. »

Jean-Michel : « Quoi ? »

Anne-Marie : « Ah non, c'est totalement faux ! Laura nous a laissés devant ses émissions stupides toute la matinée ! »

Laura : « Peter ? Vous vous rappelez des jeux que nous avons faits ce matin ? »

Victoire *cherche du regard la réaction des autres* : « Des jeux ? Quels jeux ? »

Laura : « Vous avez des problèmes de mémoire, Victoire ? Peter, lui, se souvient très bien ! N'est-ce pas Peter ? Les jeux ! »

Christian *consulte rapidement son calepin* : « Euh oui, oui, je m'en souviens très bien, Peter se souvient toujours ! Les jeux...les jeux...ah, oui ! Les jeux alors... Le Monopoly, le Scrabble, le Uno, le loto... »

Jean-Michel : « Mais Christian, pourquoi tu dis ça ? On n'a rien fait ce matin ! »

Victoire *penchée sur le calepin de Christian* : « ça c'est la liste des cadeaux que sa nièce lui a demandés pour son anniversaire ! »

Laura : « Vous voyez Madame Taguiole, c'est un complot, ils mentent presque tous. »

Ghislaine : « Bon, Laura, faites ce que vous avez à faire, et évitez de me déranger pour des futilités. Moi je retourne à mes chiffres ! Vous voyez ce que je veux dire ? »

Laura : « Oui, Madame, je sais que nous devons faire des économies et que vous avez beaucoup de mal à équilibrer le budget. »

Ghislaine : « C'est tout à fait ça ma petite Laura. Donc, nous nous comprenons. Faites le nécessaire. » *Elle tourne les talons et repart dans son bureau.*

Anne-Marie : « Oh, la garce ! »

Laura *fait semblant de n'avoir pas compris qu'Anne-Maire s'adressait à elle* : « Vous avez traité la directrice de garce ? J'ai bien entendu ? »

Anne-Marie : « Non, la garce, c'est vous ! »

Laura : « Je lui rapporterai vos insultes à son sujet. »

Anne-Marie : « Vous êtes définitivement une atroce petite peste ! »

Laura : « C'est ça, t'as raison la bourgeoise ! Allez, tout le monde au lit ! »

Ils se mettent tous en travers de son chemin les bras croisés.

Laura : « OK. Vous voulez rester là, pas de problème. Je débranche la télé, j'embarque la télécommande. Salut ! »

Elle quitte la pièce.

ACTE I – scène 3

Jean-Michel : « C'est vraiment un poison cette fille. »

Anne-Marie : « C'est insupportable ! Elle ne respecte personne. »

Jean-Michel : « Elle est vicieuse en plus de ça. Elle sait très bien que Christian note tout dans son calepin et qu'il fouille dedans quand on l'appelle Peter. »

Christian *se redresse tout à coup* : « Oui moi c'est Peter. » *Il regarde Jean-Michel et répète* : « C'est moi Peter. »

Victoire : « Moi j'ai une question : quelqu'un sait où passe tout l'argent qu'on nous réclame en espèces pour les sorties qu'on ne fait jamais, les soi-disant super repas de fête et d'anniversaire où on ne mange que des pâtes sans beurre ? Les spectacles qui sont chaque fois annulés et qu'on ne nous rembourse pas ? »

Jean-Michel : « Très bonne remarque. »

Sophie : *qui trifouille toujours son appareil* : « C'est dans le coffre ! »

Victoire : « Quoi ? Qu'est-ce que tu dis Sophie ? »

Sophie : « Demande à Christian il va t'expliquer. Enfin quand il aura récupéré un bout de mémoire... »

Victoire : « Peter ? »

Il ne répond pas.

Victoire *recommence* : « Peter ? »

Christian, *qui a retrouvé la mémoire un court instant* : « C'est à moi que tu parles ? »

Victoire : « Bah oui. »

Christian : « Pourquoi tu m'appelles Peter ? »

Victoire : « Oh non mais tu sais que tu es vraiment pénible avec tes prénoms, toi. »

Christian : « Mais Victoire, je m'appelle Christian, enfin, tu délires ? »

Victoire : « Bon eh bien profitons de ce moment de lucidité puisque Christian est présent parmi nous ! Sophie dit que tu as des informations sur un certain coffre. »

Christian : « Le coffre de l'Ehpad ? Bah oui il est dans le bureau de la directrice. Qu'est-ce que tu veux savoir ? »

Sophie : « Christian : répète-leur ce que tu m'as raconté avant-hier. »

Christian : « Avant hier ? »

Sophie : « Le coffre ! »

Christian : « Le coffre... Ah oui, le coffre ! Eh bien je me suis retrouvé dans le couloir près du bureau de la directrice mais je ne me rappelle pas comment je suis arrivé là. »

Sophie : « Oui, bon, ça, on s'en fiche. Continue. »

Christian : « Eh bien je l'ai vue ouvrir le gros coffre. »

Sophie : « Oui, et qu'est-ce que tu as vu, à l'intérieur ? »

Christian : « Je n'ai pas eu le temps de voir grand-chose... des liasses de billets je crois, des papiers, des enveloppes... »

Sophie : « Et ? Quoi d'autre ? Allez Christian ! »

Christian : « Je crois que j'ai vu des trucs qui brillaient... »

A suivre...

Durée totale de la pièce environ 90 minutes.

Pour vous procurer le texte dans son intégralité, vous devez vous adresser à la bibliothèque de la SCD, gestionnaire des droits d'auteur, et si vous désirez jouer cette pièce, vous devez également en faire la demande à la SCD soit par internet :

www.sacd.fr

soit par courrier postal, soit sur place :

**SACD
Direction du Spectacle vivant
11 rue Ballu
75442 PARIS CEDEX 09**